

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Le 10 juillet 2020 à 17 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, RICHELME-DAVID Suzanne, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Absents : COSTE Philippe donne procuration à SOULIE Françoise,
GILS Antoine donne procuration à LAPEYRE Denis,
PERRUTEL Robert donne procuration à GILS Denise,
PAPINESCHI Véronika.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du 25 juin 2020 est approuvé.

MODIFICATION N°1 MARCHÉ AMENAGEMENT PLACE DU BOURGUET

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de passer une modification de marché n°1 pour les lots 1 et 2 ayant pour objet :

Lot n°1 – Terrassement – voirie – eaux pluviales – espaces verts :

Ces modifications engendrent les plus et moins-values suivantes :

- Travaux supplémentaires : plus-value : + 37 079.00 € H.T
- Suppression et diminution de travaux : moins-value : - 38 292.60 € H.T
- Transfert de travaux de voirie au SIC : moins-value : - 51 258.90 € H.T

Soit une modification globale du montant du marché initial de - **52 472.50 € H.T** (- 21.43% d'écart).

Elle propose au Conseil Municipal de passer une modification de marché n°1 du lot n°1 avec l'entreprise COLAS. Cette modification de marché n°1 passée avec l'entreprise COLAS pour le lot n°1 engendre la diminution de la masse initiale des travaux de : - **52 472.50 € HT** portant le montant initial du marché de : **239 198.65 € HT (287 038.38 € TTC)** à **186 726.15 € HT (224 071.38 € TTC)**.

Lot n° 2 – Eclairage Public :

Les modifications suivantes engendrent une plus-value de :

4 175.00 € HT (+ 24.76% d'écart) soit **5 010.00 € TTC** :

- de déplacer le positionnement de la place de stationnement PMR,
- d'installer une double lanterne sur l'un des deux mâts de la place,
- de rajouter un candélabre au droit de la place de stationnement PMR.

Cette modification de marché n°1 passée avec l'entreprise ROBERT pour le lot n°2 engendre l'augmentation de la masse initiale des travaux de : **4 175.00 € HT** portant le montant initial de **16 862.00 € HT** à **21 037.00 € TTC**.

DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL - ELECTIONS DES SENATEURS

Bureau électoral :

Président : Denise GILS, Maire

Membres : Suzanne RICHELME-DAVID, Jacky JUPILLE, Denis LAPEYRE, Stéphane ALLIER

Liste présentée :

Titulaires : Denis LAPEYRE, Denise GILS, Philippe COSTE

Suppléants : Joële DUMAS, Robert PERRUTEL, Léone VILA

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTE : Liste Denis LAPEYRE : 14 voix

Nombre de délégués obtenus : 3

Nombre de délégués suppléants obtenus : 3

Liste nominative des candidats désignés :

Délégués titulaires : Denis LAPEYRE, Denise GILS, Philippe COSTE

Délégués suppléants : Joële DUMAS, Robert PERRUTEL, Léone VILA

DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS AU MAIRE

La délibération n°2020-06-01 de délégation au Maire les pouvoirs prévus par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales est retirée. Le Conseil Municipal approuve la nouvelle délibération qui modifie certains articles.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 29 JUILLET 2020 à 19h00